



Colloque international co-organisé par les mentions Sociologie et Géographie de l'Université d'Antananarivo, la mention Anthropologie de l'Université d'Antsirananana (Madagascar) avec la mention Sociologie de l'Université de Bourgogne, Centre Georges Chevrier (UMR 7366 CNRS-uB), France.

En lien avec le Comité de recherche 01 « Identité, espace et politique » de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF).

## **COLLOQUE INTERNATIONAL**

### **Les problématiques de la gouvernance urbaine/locale et les phénomènes d'urbanité : urbanités plurielles à Madagascar et en France**

**Dates : 05 et 06 Juin 2018**

**Université d'Antananarivo, Madagascar**

Pour L. Mumford, « [...] la cité n'est pas un village qui s'est agrandi, mais la conséquence d'une mutation liée au fondement de l'ordre politique » (Betoine *et al.*, 2002). Tantôt espace de liberté, tantôt espace d'hypernormalisation, l'urbanité est un objet d'étude à différentes facettes pour les sociologues et les spécialistes des sciences sociales plus généralement. Dans tous les cas, la ville est le lieu et le moyen du renforcement du pouvoir ; elle devient même parfois un espace de « disciplinarisation » des classes dites populaires à travers la mise en place, par exemple, d'institutions « totalitaires » (hôpitaux, prisons, etc.) ainsi qu'un milieu de dépersonnalisation de l'espace public comme l'avait déjà signalé M. Foucault. Plus largement, M. Weber voyait dans la ville moderne le lieu d'expression de la rationalité formelle

corrélative de la création d'instruments de mesure et de contrôle au service d'un traitement égalitaire mais impersonnel. Aussi la ville permet-elle au processus de rationalisation ou de bureaucratisation de se développer et à la domination légale rationnelle (et non plus traditionnelle ou charismatique) de s'imposer.

Mais comment ne pas souligner ici que ce processus de rationalisation ne s'observe pas partout, peu s'en faut ? À ce propos, A. Sauvy parlait quant à lui « d'implosion urbaine » pour mettre en exergue les revers de la croissance anarchique de la population dans les villes, particulièrement dans les villes du Sud où bidonvilles, pauvreté, exclusion se développent en dehors bien souvent de toute maîtrise tant urbanistique, politique que sociale.

Est-il besoin de rappeler ici que la démographie urbaine à l'échelle planétaire a en effet été multipliée par 12 ? (Stébé et Marchal, 2016). En 2009, pour la première fois de son histoire, la population mondiale est devenue majoritairement urbaine : près de 4 milliards d'individus résident désormais dans une ville, soit plus de 50 % de la population mondiale. Chaque année, ces urbains sont rejoints par 60 millions d'autres, à telle enseigne qu'en 2030 ils avoisineront cinq milliards. C'est surtout en Asie et en Afrique que la croissance des villes sera la plus significative : d'ici à 2030, la population urbaine de ces deux continents doublera.

C'est dans ce contexte que le Colloque « **Les problématiques de la gouvernance urbaine/locale et les phénomènes d'urbanité : urbanités plurielles à Madagascar et en France** » se propose d'analyser globalement en quoi les questions sociologiques et géographiques urbaines se rejoignent pour comprendre les évolutions à Madagascar et en France. Sur quels points leurs problématiques sont-elles comparables ou différentes en raison de leur histoire respective et de leurs contextes particuliers ?

En cette année 2017, Madagascar célébrera pour la première fois la journée mondiale des villes. Ce fait apparemment pittoresque marque un changement quant à l'image que la Grande Ile se faisait, ou donnait à voir d'elle-même, particulièrement en cette période de réémergence de la peste en zone urbaine.

Madagascar est une Ile de 587 295 km<sup>2</sup>, avec une population de près de 24 millions dont 34 % est urbaine en 2015. Même s'il est évident que la population de l'Ile est majoritairement rurale agro (-pastorale), le rôle que joue la population urbaine est prépondérant. Les trois quarts de l'ensemble des richesses du pays sont issus des grandes villes de Madagascar. La Grande Ile compte en effet actuellement cent soixante-douze villes se répartissant dans toute l'Ile, dont six grandes villes.

Pour ce qui est de la France, en 2015, la population des villes est de 51,3 millions d'habitants. Désormais, près de 80 % des Français vivent dans des polarités urbaines qui occupent 21,8 % du territoire. Entre 1990 et 2010, la population urbaine s'est accrue de 5,2 millions de personnes. C'est autour des grands pôles urbains dans les couronnes périurbaines que cette population augmente le plus significativement. Aujourd'hui, la France compte 57 unités urbaines de plus de 100 000 habitants contre 60 en 1990. En outre, en 2015, se répartissent sur le territoire français 50 aires urbaines possédant chacune plus de 185 000 habitants. D'une façon générale, la population française continue à se concentrer autour d'un nombre de plus en plus réduit de villes.

En prenant les cas de Madagascar et de la France, séparément ou en comparaison, ce colloque invite les intervenant-e-s à repenser et à fournir des éléments de réponses aux composantes des trois principaux axes ci-après :

### **1. Répartitions spatiales et migrations plurielles**

Si l'on peut admettre que les espaces de proximité résidentielle apparaissent de moins en moins pertinents pour saisir les nouvelles lignes de partage qui se dessinent au sein des populations urbaines (Grafmeyer, 1999), que peut-on retenir dans le contexte actuel pour départager ou classer les populations urbaines ? Les catégorisations retenues peuvent-elles également induire certains types d'attitudes et de comportements ? Dans ce sens, y a-t-il des liens qui pourraient être établis, par exemple, entre types d'urbanité et processus de radicalisation (identitaire, politique, religieuse...) ou de production de violence chez certains jeunes en France (jeunes banlieusards mal intégrés notamment) ? Quel tableau global peut-on dresser pour le cas malgache et quels risques possibles existent pour le cas malgache concernant cette radicalisation ou cette violence spatialisée (insécurité ambiante, violence ciblée des jeunes « *foroches* » à Antsiranana, etc.) en milieu urbain ?

Les dynamiques migratoires plurielles n'entraînent-elles pas une recomposition socio-spatiale de la population ? Quel état des lieux des migrations internes, inter-villes et/ou internationales peut-on dresser en France et à Madagascar ? Quelles interpénétrations urbanité/ruralité s'observent tant à Madagascar qu'en France ? Quels autres imbrications et/ou chevauchements de types de « territoires » méritent d'être approfondis car susceptibles de modifier le paysage géographique, social et culturel de Madagascar ou de la France dans le futur ?

### **2. Pratiques sociales en milieu urbain : cultures urbaines et changement social**

La « grande ville », telle que nous la connaissons aujourd'hui, à la fois centre politique, administratif, religieux et surtout économique, est une invention de la modernité.

F. Tönnies, dès 1887, a analysé sociologiquement le rôle culturel joué par la ville moderne. Cette dernière permettrait l'émergence de la « vie sociétale », c'est-à-dire de la vie fondée sur le contrat et le calcul effectué en fonction d'un but à atteindre, et non sur la chaleur, la profondeur des liens et la confiance. Aussi, la ville cosmopolite voit-elle la « volonté organique » basée sur une compréhension et des sentiments réciproques liés à l'habitude, à la coutume et à la mémoire disparaître au profit de la « volonté réfléchie » fondée sur l'individualisme, le commerce, l'industrie, les relations monétaires ou encore l'opinion publique. G. Simmel, vers les années 1900, considérera également l'urbanisation galopante comme un mouvement de fond qui prive les individus de liens affectifs pour finalement vivre selon des règles et des valeurs impersonnelles. La grande ville moderne est, dans ce sens, un creuset culturel d'où peuvent sortir de nouvelles manières de penser, de sentir et d'agir.

Cela étant dit, il convient de prendre ses distances par rapport aux discours qui insistent sur l'uniformisation des modes de vie et le modelage des citoyens par « la » ville. Car, même si d'un point de vue macrosociologique, cette dernière peut apparaître comme étant à l'origine d'un mode de vie urbain, il reste que celui-ci se décline concrètement à travers une multiplicité de groupes d'appartenance et de cultures urbaines, d'où l'importance d'une focale plus microsociologique.

Des questions se posent ici : quelles sont les formes actuelles des cultures urbaines ? Qui est-ce qui les façonne actuellement (groupes formels ou informels ? lesquels ? Quels acteurs particuliers ? Quels contenus des médias ? Quel rôle d'internet ?)

Quelles cultures urbaines caractérisent respectivement les pays du Nord et du Sud ? Et à quels emprunts respectifs assiste-t-on aujourd'hui (emprunts intra-nationaux ou emprunts exogènes ?) Quelles formes d'acculturations observe-t-on au XXI<sup>e</sup> siècle selon les urbanités relevées et observées ? Quelles urbanités locales émergent pour quels contexte(s) global/globaux ? Quid des inégalités en zones urbaines pour quels types d'exclusions ? Est-il possible d'identifier différentes figures urbaines pour caractériser à la fois les villes malgaches et françaises ?

Par ailleurs, quand les villes françaises, mais surtout malgaches, brodent des formes particulières d'adaptation à la mondialisation, peut-on parler d'urbanités polymorphes ? Ou alors d'un échec de l'urbanité ? Ou encore d'une survivance foncière de la ruralité ? Quelle hypermodernité pour quelle urbanité à Antananarivo ? De quelle culture (production culturelle ; manières de vivre, de penser et de résoudre les problèmes du quotidien) peut-on parler pour les villes malgaches relevant de « l'urbain » au sens de H. Lefebvre ? S'agit-il d'une culture rurale de fait ou pseudo-urbaine, ou ruralo-urbaine ?

Quelles bases infrastructurelles possèdent ces cultures urbaines ? Quels changements concrets ces cultures (nouvelles ou pas) peuvent-elles apporter sur le long terme dans la société ? Quelles économies sous-terraines se développent dans chaque contexte national ? En outre, assiste-t-on à l'émergence de cultures citoyennes dans les villes malgaches et françaises ?

### **3. Politique d'organisation de la ville : fonctionnement et transformations structurelles**

En quels points les problématiques de la gouvernance locale sont structurellement les mêmes pour Madagascar, pays du Sud et ancienne colonie française, et la France, pays du Nord et ancienne métropole ?

« L'indiscipline, une population mal informée, le manque de rigueur des responsables à tous les niveaux dans l'application des textes et lois et surtout la mauvaise gouvernance restreignent les efforts de développement des villes. » souligne Harimanana Rabe, Directeur des Villes et de la planification territoriale au ministère auprès de la présidence en charge des Projets présidentiels, de l'aménagement du territoire et de l'équipement (*L'Express de*

Madagascar du 16 octobre 2017)<sup>1</sup>. Où en sommes-nous quant à l'effectivité de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAU) dans la Commune Urbaine d'Antananarivo ? Quelle(s) catégorie(s) sociale(s) déroge(nt) à cette forme de gestion du patrimoine ? S'achemine-t-on vers une dépatrimonialisation ? Alors qu'en Occident en général, et en France en particulier, les « vieilles villes » sont l'objet de politiques de sauvegarde de leur centre-ville historique que l'on tente de protéger (« muséifier ») en préservant des identités matérialisées par les bâtiments, les places et autres monuments.

On observe depuis quelques décennies une implantation des usines dans les zones périphériques des centres villes à Madagascar. Cela est lié à l'embolisation et à l'engorgement des centres villes. Ces zones constituent en fait un espace intermédiaire entre le milieu rural, le milieu suburbain et le milieu urbain. Quels types de lien social et de dynamique sociale s'y développent ? Dans ces conditions, la ville malgache ne devient-elle pas une ville des contrastes ? Et que faire ici d'un concept comme celui de périurbain donnant lieu en France à une « sociologie du périurbain » ? (voir sur ce point Julien Damon, Hervé Marchal, Jean-Marc Stébé, « Sociologie du périurbain », *Revue française de sociologie*, vol. 57, n° 4, 2016)

Les problèmes spécifiques qui émergent actuellement au niveau de la CUA (OMAVET, ré-émergence et riposte contre la peste urbaine...) amènent-ils à remettre sur la table des discussions les questions relatives aux plans d'aménagement ou d'hygiène sociale, celles relatives aux politiques de développement des villes qui seraient envisageables pour Madagascar ? Faudrait-il actuellement donner plus de pouvoir effectif aux entités locales ? De quelle manière et pourquoi ? Ce plus grand pouvoir accordé aux collectivités locales prendrait quelle forme ? Quelles pertinences de l'approche fokontany<sup>2</sup> et de « l'approche commune » ?

D'autres questions se posent également ici : à partir de quels seuils une commune doit-elle être rurale, et urbaine ou suburbaine à Madagascar ? Sur quels critères : celui de la taille de la population ? Celui des capacités infrastructurelles ? Et si oui, lesquelles ? Cela soulève la question des enjeux politiques sous-jacents.

Plus précisément, d'autres questions affleurent : Quels sont les textes régissant l'urbanisation d'Antananarivo, et surtout quelles sont leurs implications pratiques ? Quel plan d'urbanisme prévaut actuellement ? Quel plan d'urbanisme est à construire ?

Parallèlement, la question des formes de participation citoyenne se pose : quel sens leur donner ? Quel objectif, quelle orientation ? Quelle pertinence ? Quelles mésinterprétations ? Qu'en est-il du processus de décision ? Quelle efficacité technique ? Faut-il un respect du consensus, des intérêts divergents de toutes sortes ? Quelles redéfinitions des rapports de l'État avec les collectivités locales peut-on envisager ? Quelles leçons retenir des idéologies/utopies historiques (ex. fokonolona<sup>3</sup>) ? Seraient-elles encore d'actualité ? Pourquoi ? Si oui, comment ?

---

<sup>1</sup><http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/harimanana-rabe-une-population-indisciplinee-entrave-le-developpement-des-villes/>

<sup>2</sup> La plus petite division administrative

<sup>3</sup> Le *Firaketana* : le Dictionnaire encyclopédique en langue malgache définit le fokon'olona « comme étant une communauté et un gouvernement de gens habitant un ou plusieurs villages ou collines voisines ». Nous revenons donc à une conception plus territoriale.

Toutes ces questions sont autant de pistes à explorer pour comprendre à partir de multiples angles d'analyse les problématiques de la gouvernance urbaine/locale et les phénomènes d'urbanité à Madagascar et en France.

### **Bibliographie indicative**

- BETOINE (A) *et al.* (2002), *Sciences Sociales*, Dalloz/Sirey, 2002 (3<sup>e</sup> édition).
- GRAFMEYER (Y) (1999), « Ville ». In : *Dictionnaire de la sociologie*, Robert/Seuil, 1999.
- GRAFMEYER (Y) et AUTHIER (J.-Y) (2008), *Sociologie urbaine*, Armand Colin, Paris.
- MARCHAL (H) et STEBE (JM) (2014), *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, PUF, Paris, collection Quadrige-Manuels (2<sup>e</sup> édition).
- PARK (R.) (1925), « La ville ». In : GRAFMEYER (Y.), JOSEPH (I.), 1984 (traduction et présentation). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris.
- RAULIN (A) (2014), *Anthropologie urbaine*, Armand Colin, Paris.
- SIMMEL (G.) (1908), « Digressions sur l'étranger ». In : GRAFMEYER (Y.), JOSEPH (I.), 1984 (traduction et présentation). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris.
- SIMMEL (G.) 1999 (1908), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, PUF, Paris.
- STEBE (J-M) et MARCHAL (H) (2016), *La sociologie urbaine*, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris (6<sup>e</sup> édition).
- WIRTH (L.), 1938. « Le phénomène urbain comme mode de vie ». In : GRAFMEYER (Y.), JOSEPH (I.), 1984 (traduction et présentation). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris.

---

La définition qui, à nos yeux, semble avoir cerné le plus près le contenu sociologique de fokon'olona est celle qu'en ont donnée Alfred et Guillaume Grandidier à propos de la famille malgache. Chaque famille a continué à former au sein de l'Etat une sorte de petit Etat ayant ses lois propres, se régissant selon les ordonnances de ses propres ancêtres transmises pieusement de génération en génération: le chef assisté des notables exerçait le droit de basse justice pour le règlement des conflits survenus dans le fokon'olona ou la communauté... Alfred et Guillaume GRANDIDIER, *Ethnographie de Madagascar*, Tome II : Les habitants de Madagascar (vol. IV de l'Histoire physique naturelle et politique de Madagascar), Paris, 1914, p.118-119. Voir aussi Georges Condominas (1991), *Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina*, Paris, Editions ORSTOM.

## Comité scientifique

- Pr James Ravalison, Mention Géographie, FLSH, Université d'Antananarivo
- Pr Joselyne Ramamonjisoa, Mention Géographie, FLSH, Université d'Antananarivo
- Pr Hervé Marchal, Mention Sociologie, Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne
- Pr Robert Jaovelo, Mention Anthropologie, Université d'Antsiranana
- Pr Gil Dany Randriamasitiana, Mention Sociologie, Université d'Antananarivo
- Pr Raherimalala Etienne Stefano, Mention Sociologie, Université d'Antananarivo
- Pr Bruno Allain Rapanoel SOLOFOMIARANA, Mention Sociologie, Université d'Antananarivo

## Comité d'organisation

- Dr Rindra Raharinjanahary, Mention Géographie
- Dr Rasoanimanana Razafimahefa, Mention Géographie, Université d'Antananarivo
- Dr Misah Ny Aina Andriamalala, Mention Sociologie, Université d'Antananarivo
- Ambinina Ramanantsoa, Mention Sociologie, Université d'Antananarivo
- Fahafahana Rafenomanana, Mention Sociologie, Université d'Antananarivo

## Directives de soumission des contributions

Nous regrettons de ne pas pouvoir répondre aux demandes de financement des participants. Toutefois, nous allons déposer une demande auprès de l'AUF-BOI pour les participants étrangers dont les communications seront retenues. Le cas échéant, il va de soi que le nombre de bénéficiaires sera extrêmement limité.

Les propositions devront inclure : un titre, un résumé de 300-500 mots, le nom et les coordonnées de l'intervenant ainsi que son affiliation institutionnelle. Le comité de sélection prendra une décision sur les propositions retenues d'ici le 31 décembre 2017.

Merci d'envoyer votre contribution **avant le 20 décembre 2017** par courrier électronique en version word.

- à Gil Dany Randriamasitiana : [ragildany@yahoo.fr](mailto:ragildany@yahoo.fr)

- à Hervé Marchal : [herve.marchal@u-bourgogne.fr](mailto:herve.marchal@u-bourgogne.fr)